



TEL : 09.61.24.30.27
FAX : 04.92.54.31.32

Compte rendu du conseil municipal du 10 Février 2020

Etaient présents : Mesdames Christelle MAECHLER, Nathalie MECHIN, Valérie BORDIGA et Cécile FAURE. Messieurs Julien NANTAS, Bernard GUILLAUME et Maurice COEUR.

Procuration : Madame Sandrine DE AGOSTINI a donné procuration à Madame Valérie BORDIGA, madame Sandrine GARNAUD à Madame MAECHLER

Etaient absents : Messieurs Christophe CŒUR, et Jean-Claude ROUGON.

Le quorum étant atteint, la séance, présidée par Madame Christelle MAECHLER, Maire, est ouverte à 20h00.

Madame le maire propose Nathalie MECHIN comme secrétaire de séance. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame le maire met au vote le compte rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2019. Il est adopté à l'unanimité.



_ 1. Délibération choix entreprise carrefour Champ Long

Suite à l'appel d'offre lancé pour la construction du carrefour pour le lotissement champ long,

3 entreprises ont répondu :

- La Routière
- Eiffage
- La Colas

Après analyse des offres, il est proposé de retenir « La Routière du midi » moins-disante en incluant l'option 1 (résine) pour un montant total de 55 975,39 euros TTC

Le conseil a voté à l'unanimité.

_2.Délibération modification des statuts de SYM Energie 05

Il s'agit d'ajustement réglementaire concernant le partage des données et d'une modification des périmètres en créant des Collèges de communes. En tant que commune adhérente le CM doit voter.

Le conseil a voté à l'unanimité

3. Délibération opération « Cols réservés aux cyclistes »

Dans le cadre de l'opération « cols réservés » organisée par l'ADDET05 et des offices du Tourisme du département, L'office de tourisme Gap Tallard Vallée propose que cette manifestation emprunte

le col de la Sentinelle, Madame le maire a proposé le dimanche 14 Juin. La route sera fermée à la circulation dans le sens inverse des cyclistes de 9h à 12h.

Le conseil a voté à l'unanimité.

4. Information de madame le Maire suite à la réunion à la Préfecture sur la compétence « eau »
Madame la préfète propose un report de décision au 30 Juin.

Pour les communes qui sont en DSP la compétence passe à l'agglomération qui devra conserver cette DSP

Pour les autres communes des conventions pourront être prises entre l'agglomération et les communes.

_ Questions diverses

1. Nouveaux tarifs de la communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance pour l'instruction des dossiers d'urbanisme

PA : 200 €

PC : 100 €

DP : 70 €

CUb : 60 €

CUa : 20 €

2. Prochain conseil municipal en mars avant les élections : dossier de demande de subvention pour la bibliothèque, avancement grades des employés, clôture compte administratif
3. Problème du mur de soutènement sous la mairie : demande d'un avis technique
4. Effondrement du talus sous la route rurale au niveau de Mr Massine aux Tancs
5. Planning des permanences pour les élections
6. Des nouveaux containers semi enterrés vont être installés le 20 février à deux emplacements de la commune à l'école et le long de la départementale au niveau de Bridouce/Chaudanne

Pour rappel : il n'y aura plus aucun autre container dans la commune.

La séance est levée à 21h30.